

Image not found or type unknown



Comment mettre sous tutelle une personne qui n'a plus tous

Par **FRANCE83**, le **12/01/2014** à **09:45**

Bonjour .

Ma mère qui a 86 ans , est atteinte de perte de mémoire , n'arrive plus par moment à , avoir un dialogue cohérent .

Son médecin de famille parle de début d' Alzheimer . De ce fait , une de mes sœurs en profite pour lui faire signer des chèques et donner de l'argent en espèces !

Y -a-t-il un moyen de protéger ma mère , en la mettant sous ""tutelle" ?

Je vous remercie de votre réponse . Bonne journée à vous tous .

Par **aguesseau**, le **12/01/2014** à **10:31**

bjr,

vous devriez trouver votre réponse sous ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2120.xhtml>

cdt